

BUTYL GLYCOL
BUTYL GLYCOL
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide visqueux.
Ref. nr : REACH : 01-2119475108-36
Nom commercial : BUTYL GLYCOL
Numéro CAS : No CAS : 111-76-2
Numéro EC : No CE : 203-905-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industries chimiques. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R20/21/22
 Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
Pictogramme(s) de danger


Pictogramme(s) de danger : SGH07
Mention d'avertissement : Attention
Mention de danger : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H312 - Nocif par contact cutané.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H332 - Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Prévention : P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280F - Porter des gants de protection, des vêtements de protection.

BUTYL GLYCOL**BUTYL GLYCOL****SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

Intervention : P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

2.3. Autres dangers

* **Autres dangers** : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2-butoxyéthanol	100 %	111-76-2	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38 ----- Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

- * **- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Mettre la victime en position latérale (PLS).
- Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Rétracter fréquemment les paupières. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Emmener à l'hôpital. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Une température élevée peut libérer des gaz toxiques.
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone.
Dioxyde de carbone.

BUTYL GLYCOL

BUTYL GLYCOL

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Assurer une ventilation d'air appropriée.
- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- * **Général** : Au contact de l'air, peut générer des peroxydes
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Manipulation** : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

- * **Stockage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver dans un endroit sec et frais. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver sur un sol résistant aux solvants. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

BUTYL GLYCOL
BUTYL GLYCOL
SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

- * **Stockage - à l'abri de** : Caoutchouc.
 Humidité.
 Oxydant.
 Aluminium.
 Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.
 Flamme nue.
 Etincelles.
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

- * PNEC
 eau douce : 8.8 mg/l
 eau de mer : 0.88 mg/l
 sédiments (eau douce) : 8.14 mg/kg
 sol : 2.8 mg/kg
 STP : 463 mg/l
 DNEL
 travailleurs, effets systémique à long terme, peau : 75mg/kg
 // // // , inhalation : 98 mg/m³, 20ppm
 consommateurs, // // // , peau : 38 mg/kg
 // // // , ingestion : 3.2 mg/kg
 // // // , inhalation : 49 mg/kg
 // , effet locaux, inhalation : 123 mg/kg
 travailleurs, effet systémique aigus, peau : 89 mg/kg
 // // // , inhalation : 663 mg/m³
 consommateurs, // // // , ingestion : 13.4 mg/m³
 // // // , peau : 44.5 mg/kg
 // // // , inhalation : 426 mg/kg
 travailleurs, effet locaux, inhalation : 246 mg/m³
- * **Protection individuelle** : Les équipements de protection ont été choisis en prenant compte de la durée d'exposition, la concentration et quantité de substance dangereuse dans l'environnement de travail.
 Respecter les consignes des fournisseurs.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. filtre A
- * - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. EN 166
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. EN 374
 caoutchouc butyl >= 8h, épaisseur 0,5mm
 caoutchouc fluoré >=8h, épaisseur 0,4mm
- Hygiène industrielle** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

8.2. Contrôles de l'exposition

2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : (98 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : (20 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : (246 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : (50 Peau.)

Limites d'exposition professionnelle : 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : (98 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : (20 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : (246 Peau.)
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : (50 Peau.)

Général : Absorbé par la peau.

VLE - France [mg/m³] : 147.6

VLE - France [ppm] : 30

VME - France [mg/m³] : 9.8

BUTYL GLYCOL

BUTYL GLYCOL

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

VME - France [ppm] : 2
TWA [mg/m³] : 98 / 20ppm
- France : Note TMP : 84

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Incolore.
9.1.b. Odeur
Odeur : Léger (légère).
9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Non applicable.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation
Point de fusion [°C] : -75 (1013 hPa)
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
Point d'ébullition [°C] : 168-172 (1013 hPa)
9.1.g. Point d'éclair
Point d'éclair [°C] : 67-68 (ASTM D93)
9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)
Limites d'explosivité inférieures [%] : 1.1
Limites d'explosivité supérieures [%] : 10.6
9.1.k. Pression de vapeur
Pression de vapeur [20 °C] : 0.89hPa
9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative : Aucune donnée disponible.
Densité : 0.9 g/cm³ (20 °C)
9.1.n. Solubilité
Solubilité : Solvants organiques.
Solubilité dans l'eau : Complète.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau
Log P octanol / eau à 20 °C : log Pow 0.81 à 25 °C (OCDE 107)
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition : Aucun(es) dans des conditions normales.
9.1.r. Viscosité
Viscosité à 20 °C [mPa.s] : 3.9
9.1.s. Propriétés explosives : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes : No Oxydant.

9.2. Autres informations

BUTYL GLYCOL

BUTYL GLYCOL

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

* **Autres données** : Température d'inflammation 230 °C
masse molaire = 118.18 g/mol

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

* **Réactions dangereuses** : Agents oxydants forts.
Peut former des peroxydes explosifs.
Agent oxydant.
Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.
(aluminium, zinc)

10.4. Conditions à éviter

* **Conditions à éviter** : Flamme nue. Sensible à la lumière Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : (Aluminium. Métaux. Zinc.)
Agent oxydant. Alcali.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxyde de carbone.
Au contact de l'air, peut générer des peroxydes

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

* **Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 1 746

* **Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : > 2 000 (cochon d'inde) OCDE 402

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : 2,21

Inhalation (rat) CL50 [ppm] : (4h) 450 Une irritation des voies respiratoires et des autres membranes muqueuses. (bibliographie) INRS FT76_2005

* **Irritation de la peau (lapin)** : Légèrement irritant pour la peau. OCDE 405

Irritation des yeux (lapin) : Irritant contact prolongé : conjonctivite (Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.5)

Toxicité chronique : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Sensibilisation : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées. essai maximalisation.

* **Cancérogénicité** : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. lors de test sur animaux.

* **Mutagénicité** : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. lors de test sur animaux.

* **Toxique pour la reproduction : fertilité** : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. lors de test sur animaux.

* **Toxique pour la reproduction : enfant à naître** : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté. lors de test sur animaux.

BUTYL GLYCOL

BUTYL GLYCOL

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

- * **Informations toxicologiques** : NOEL
Poisson (brachydanio rerio) 21j > 100 mg/l
Daphnia magna 21j (OECD 211) : 100 mg/l
- * **CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l]** : 1720
- * **EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : 1550 (OCDE 202)
- * **IC50 72h Algae [mg/l]** :
CE50 : 1 840 (Pseudokirchneriella subcapitata) OCDE 201
CE50-168h : 900 mg/l (Scenedesmus quadricauda) Test d'inhibition de la croissance des cellules.
- * **CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [mg/l]** : 1474 (Oncorhynchus mykiss) OCDE 203
- * **CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : 1395-1575 (Lepomis macrochirus)
- * **ECo Pseudomonas putida** : CE50 - 16h : 700mg/l (DIN 38412)

12.2. Persistance et dégradabilité

- * **Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable. 90% (aérobie, boue activée, durée d'exposition 28 jours)
OCDE 301B
100%, 28 jours (Zahn Wellens Test; EG 88/302)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- * **Potentiel de bio-accumulation** : non envisagé.
Log POW : 0.76-0.90

12.4. Mobilité dans le sol

- * La substance ne s'évapore pas dans l'atmosphère depuis les eaux de surface. On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

- * Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

- * **Précautions pour l'environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

BUTYL GLYCOL
BUTYL GLYCOL
SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Autres informations relatives au transport : Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45
Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Classification CE : 2-butoxyéthanol
 No CAS :111-76-2
 No CE :203-905-0
 Numéro annexe :603-014-00-0
 REACH :01-2119475108-36
 Xn; R20/21/22
 Xi; R36/38

Symbole(s)

Phrase(s) R

 : Xn : Nocif
 : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

 : S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 : S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Etiquetage spécial

: Réglementation installations classées : 1432, 1433, 1434

Enregistrements

 : AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
 : NZ CLSC
 : PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
 : KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-04134
 : TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
 : ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : JEX / ISHL : (2)-2424 / (2)-407 / (7)-97
 : INV au Canada
 : DSL (Domestic Substances List) au Canada

Autres

 : selon le code du travail : agent chimique dangereux
 : maladie professionnelles : N°84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

BUTYL GLYCOL

BUTYL GLYCOL

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

disponible sur demande.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document